Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 257

Artikel: Un peu de statistique : ce que la Suisse paye à l'étranger pour sa consommation d'alcool

Autor: M.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

férence, un au moins des experts techniques *doit* être une femme. Cette fois-ci, dès le premier coup de sonde dans cette direction, l'on a appris que, sans y être sollicité, le Conseil Fédéral avait déjà songé à Mlle Schmidt ! Il est vrai que celle-ci étant à l'Office fédéral spécialement pour s'y occuper de travail à domicile, et la question des salaires minima dans les industries à domicile étant à l'ordre du jour de la Conférence, l'indication d'adjoindre Mlle Schmidt à la délégation suisse crevait plus ou moins les yeux... Mais nous avons vu tant de cas analogues, où l'on a résolument tourné le dos à l'évidence, que nous sommes heureuses de pouvoir marquer ici un bon point au Conseil Fédéral. Il est seulement dommage que ni les organisations patronales ni les organisations ouvrières n'aient cru pouvoir répondre affirmativement à la demande qui leur avait été adressée d'inclure, elles aussi, des femmes dans leur délégation à cette Conférence.

Une autre bonne nouvelle, c'est que le Grand Conseil du canton d'Argovie a décidé, contrairement au préavis d'une Commission, et à la majorité écrasante de 80 voix contre 49, de recommander aux Eglises nationales protestantes du canton l'introduction du suffrage féminin en matière ecclésiastique et de l'éligibilité des femmes dans les corps constitués de ces églises (Conseils de paroisse et Synode). Cette décision est d'autant plus significative qu'il y a deux ans la même proposition avait été repoussée à une forte majorité.

En Angleterre, M. Baldwin vient enfin d'annoncer à la Chambre le prochain dépôt du projet de loi attendu depuis si longtemps qui reconnaît aux femmes le droit de vote aux mêmes conditions qu'aux hommes. Aux Indes — pour passer brusquement à l'autre bout du monde ! — le Conseil Législatif de Madras a élu une femme comme vice-présidente. Et à Porto-Rico, un projet de loi organique sur le suffrage des femmes vient d'être déposé. Et en Chine, Mlle Soumé-Tcheng, docteur en droit de la Faculté de Paris, et de la personnalité de laquelle le *Mouvement* entretenait récemment ses lecteurs, vient d'être nommée présidente du Tribunal de Shangaï...

... Tels sont les jolis œufs multicolores que Pâques 1927 nous apporte en cadeau à nous autres féministes.

E. Gd.

P.-S. — Mais, malheureusement, voici un œuf cassé dans cette corbeille : le parti bâlois des artisans et bourgeois vient de décider de lancer un referendum contre le récent vote du Grand Conseil favorable au suffrage des femmes. C'est donc tout remettre en question jusqu'à l'aboutissement de ce referendum. C'était prévu. Mais c'est dommage...

UN PEU DE STATISTIQUE

Ce que la Suisse paye à l'étranger pour sa consommation d'alcool.

Une somme assez coquette. Jugez-en plutôt :

En 1926, nous avons importé de l'étranger pour plus de 68 millions de francs de boissons alcooliques (vins, bières, etc.) dépense à laquelle il faut ajouter environ 20 millions au minimum pour l'achat de matières premières destinées au travail des brasseries : 15 millions pour du malt, 5 millions pour du houblon. Soit, au total, près de 90 millions de francs dépensés hors du pays pour nous fournir de l'alcool à consommer, plus que notre budget militaire global (85 millions), plus que la somme totale dépensée par l'assistance publique officielle des cantons et des communes. Ne nous étonnons donc pas que la Suisse soit, de tous les pays, celui qui paye à l'étranger le plus gros tribut pour sa consommation d'alcool.

Evidemment nous dira-t-on, parce que nous ne sommes pas un pays producteur d'alcool. Mais le Danemark, la Hollande, la Suède, la Finlande, la Belgique... ne le sont pas non plus, et restent en arrière de nous pour ce chiffre d'achat. L'industrie indigène de l'alcool (commerce de vin, brasserie, distillerie) n'a exporté durant cette même année 1926 que pour 450.000 frs. soit donc 0,5 % de la somme versée à l'étranger, et chiffre si minime qu'il ne vaut pas la peine de le soustraire de celui de nos importations d'alcool : que ce soit 89 millions et demi, ou 90 millions, cela ne fait pas une grande différence, quand on en arrive à pareil total.

Dans ces boissons alcooliques on peut compter: 145 millions de litres de vin, soit une moyenne de 125 litres par électeur suisse. La plus grosse partie de cette importation est fournie

---

charge, les petiots de la nièce que j'avais élevée, qui avait été mal mariée, et qui était morte. L'aîné, je l'ai chez moi depuis l'âge de quatre ans, il en a maintenant dix-neuf. C'est un garçon charmant. La nuit, quand il remue, je l'entends toujours, et je cours voir s'il a besoin de moi, et je lui dis « do do do, mon petit, dors », comme s'il était encore un marmot.

« Ma vie sentimentale ?..... J'ai eu le mariage en horreur parce que je voulais me garder libre pour celui que j'aimais et n'avais pu épouser. Mais il me fallait un compagnon. C'est trop triste, voyez-vous, de rentrer le soir dans un logis où nul ne vous attend. Et puis, je voulais un enfant, un petit à moi. L'union réussit plus ou moins bien. L'enfant mourut. On se sépara. Je me retrouvai seule, avec en moi un besoin de parler, de raconter... Mais à qui ? aux murs ? Heureusement pour moi, les enfants que le Ciel m'envoya à élever apaisèrent la fringale dans mon cœur de maman.

« On a dit que *Marie-Claire* m'avait rapporté des sommes folles. Elle m'a donné exactement 50.000 francs. Il a fallu vivre quatre sur cette somme pendant seize ans. *L'atelier de Marie-Claire* ne m'a pas valu grand chose... Il faut que je vous raconte qu'avant la guerre un juge américain m'envoyait chaque mois quelques dollars « pour acheter des fleurs à Marie-Claire». C'est gentil, n'est-ce pas ?

« A mon dernier livre, j'ai travaillé six ans. Je rature et refonds sans cesse. Je ne suis jamais contente, simplifiant toujours et peinant pour rendre ma pensée avec un vocabulaire forcément restreint. Les autres écrivains ont vingt mots pour un seul que j'ai, moi. Le livre, je ne le publie que quand il me satisfait, et je ne m'inquiète pas de savoir s'il plaira à Pierre, Paul, ou Jean. *De la ville au moulin* devait s'appeler tout simplement *Annette Beaubois*, les éditeurs ont changé le titre pour une meilleure vente... Grâce à *Marie-Claire* j'ai pu soigner mes yeux... Oui, j'ai été presque aveugle. Maintenant ma vue est meilleure, mais je porte toujours des lunettes et souvent deux paires à la fois... »

...Tout en écoutant la charmante femme, je pense à ce que Charles-Louis Philippe écrivait d'elle, aux éloges qu'il faisait de son don de conter, de sa surprenante sensibilité. Ils s'étaient connus à la crémerie où tous deux prenaient leurs repas. Philippe, pas encore connu et déjà très malade, s'intéressa à Marguerite Audoux. Le soir, quand des amis, littérateurs ou artistes, le visitaient dans sa mansarde, Marguerite était là avec sa couture, tranquille dans un coin à les écouter. Un jour, elle confia à son ami un manuscrit que celui-ci trouva « épa-

par l'Espagne : 60 millions. Le vignoble suisse ayant produit en cette même année 1926 au plus 40 à 50 millions de litres, on voit que le vigneron espagnol a plus de clients chez nous que notre compatriote.

3 millions de litres d'alcool potable importé par la Régie fédérale des alcools, au prix de 30 centimes le litre.

En face de ces chiffres, il est intéressant de placer ceux de notre importation de fruits : 19 millions et demi de francs en 1926, dont 6 millions et demi de francs pour du raisin, 7 millions pour des oranges, 4 millions pour des bananes et autres fruits du Midi. D'où l'on peut tirer deux conclusions, différentes en apparence, mais qui convergent au même but :

1. Le fruit, aliment sain, nécessaire, indispensable même à notre consommation, compte pour une beaucoup plus faible partie dans nos achats à l'étranger que les vins, les bières, et les alcools distillés potables, dont il n'est pas nécessaire ici d'indiquer le triste rôle dans l'organisme humain. Augmentons donc nos importations de fruits au dépens de nos importations d'alcool.

2. Et au lieu d'acheter pour 6 millions de francs de raisln à l'étranger, consommons notre propre raisin produit sur place plutôt que d'en faire du vin, et gardons ainsi notre argent chez nous. Mieux vaut faire gagner le vigneron valaisan ou vaudois que le vigneron d'Alicante. M. F.

(D'après des chiffres cités par l'*Abstinence*).

Notre Bibliothèque

Mlle CHAPTAL: *Morale professionnelle de l'infirmière.* (A. Poinat, édit., rue Cassette, 21, Paris VIe.)

Oh! le bon, l'excellent petit volume que voilà! En vérité, il n'y a que du bien à en dire, et la garde-malade qui en aura fait son *vade mecum* sera bien près d'être cette « infirmière modèle » qu'esquisse le dernier chapitre, en résumant brièvement le chemin parcouru au cours de ces quelque 140 pages.

Mlle Chaptal est un guide sûr, parce qu'elle place très haut la vocation d'infirmière, et parce qu'elle est elle-même profondément femme, en même temps que sincèrement religieuse. Cette note religieuse, pour être discrète et comme voilée, n'en est peut-être que plus impressive. A l'élève encore fermée aux préoccupations de cet ordre, elle pourra suggérer beaucoup; tandis que celle qui est déjà développée et orientée à cet égard sentira la vie morale et religieuse profonde sous la réserve voulue, et n'aura pas l'impression d'une lacune qui, pour elle, enlèverait à ce manuel la plus grande partie de sa valeur.

Que de pages on aimerait à citer! Et déjà ces lignes de la courte préface, qui résument si bien l'inspiration de l'ouvrage: « Chaque jour, il faut revenir sur l'un ou l'autre principe, examiné « dans ses applications courantes. On n'a jamais fini d'enseigner « une telle matière *par les actes autant que par les paroles.* » (C'est nous qui soulignons.)

La manière sobre et nette dont le sujet est exposé dans les deux premiers chapitres sur *le rôle et les devoirs de l'infirmière* est tout simplement admirable, alors que si facilement on eût pu glisser dans les généralités vagues d'une banalité superficielle: « La profession « d'infirmière, dit l'auteur, est toute dirigée vers le bien du pro- « chain, vers la diminution des maux qui l'affligent, et le meil- « leur soulagement de sa souffrance. C'est là un ensemble de « devoirs fort élevés et qui la réclament tout entière. Une infir- « mière complète doit à sa profession et se doit à elle-même de « posséder une valeur morale aussi élevée que ses devoirs. On peut « affirmer que si elle méconnaît cette partie du programme pen- « dant la durée de ses études, elle se trouvera, malgré tous les « diplômes et tous les examens, au-dessous de la tâche qui l'at- « tend... »

Un peu plus loin, le guide expérimenté et sage ajoute: « ... Notre programme moral! Comment le définir, comment le « borner surtout, puisqu'il ne doit pas connaître de limites? La « limite, c'est notre capacité de vertu à chacune, rien de moins. « Que cela aille loin ou non, c'est votre affaire... Nous poserons, « pour ainsi dire, des poteaux indicateurs, et ce sera à nous à aller « aussi loin, aussi vite que possible, dans la route. Pas de bornes, « pas de barrières, autres que celles mêmes de vos propres capa- « cités. Si votre conception du devoir vous conduit jusqu'à l'hé- « roïsme, — tant mieux! — Si elle vous arrête en route, souhaitons « que ce ne soit pas avant d'atteindre cette limite très nette, où « *on a dépassé son moi inférieur.* » — Que cela est moderne, « n'est-il pas vrai, et d'une saine pédagogie!

Et ceci, pour conclure (p. 90): « Chacune a sa provision d'idéal, « chacune l'a puisée à une source qu'elle connaît: la sienne propre. « Quel est le mobile qui vous a décidées au départ? Est-ce l'esprit « de sacrifice? Si cela est, votre nature n'est-elle pas toujours là « pour le motiver encore? Est-ce une charité pure de cœur, une « vive compassion pour la souffrance d'autrui? Les malades ne « souffrent-ils plus? Est-ce le désir de vous sentir utiles dans la « vie, de ne pas mener une existence sans but? Cela ne durera-t-il « qu'un jour? Est-ce le besoin de dévouement, ce motif qui a déjà « produit tant d'héroïsmes féminins... Est-ce l'exemple d'un héros, « est-ce l'amour du Christ? Ah! n'est-il pas toujours le même, « lui, la beauté parfaite et la bonté sans défaillances? Ses senti- « ments à lui se sont-ils usés? N'a-t-il pas pleuré toujours avec « ceux qui pleuraient? — Ce qui nous a animées au départ, c'est « encore ce qui nous ranimera le long du chemin. Ne craignez « rien. Il suffit, là plus encore que partout ailleurs, de vouloir, « mais il faut vouloir très fort... *Je ne veux qu'une chose, mais « je la veux toujours.* »

« Va, petit livre, et choisis ton monde », écrivait Tœpffer en épigraphe de ses immortels albums de dessins. Même exhortation peut être adressée à ce petit manuel de la parfaite infirmière: Va, choisis ton monde — les infirmières d'abord, auxquelles il est spécialement destiné; mais aussi toutes les ouvrières sociales, car ce qui est vrai des qualités morales indispensables à l'infirmière l'est aussi pour elles; et en un sens pour toute femme soucieuse d'être, sur cette terre de souffrance, messagère de consolation et de paix.

E. SERMENT.

---

tant » — ce fut son mot — et qu'il porta à son ami Marcel Schwob, son voisin de l'Ile Saint-Louis. Schwob déclara: « Cette femme porte quelque chose en elle. Qu'elle écrive. »

« ... Vous demandez si c'est ma vie que je mets dans mes livres? Mais tout le bonheur de ma vie tiendrait dans le creux de la main. Et tout le malheur logerait dans les deux mains. Ce n'est pas avec si peu qu'on peut faire une œuvre. Il faut glaner de droite, de gauche, prendre son bien où on le trouve... Dans *Marie-Claire,* oui, il y a quelque chose de moi, mais moins que vous ne semblez le croire. Firmin, c'est un peu mon neveu. Annette Beaubois, c'était une jeune cousine boîteuse qui me soignait quand j'étais petite, et que je n'ai pas revue depuis lors. Son bon sourire, je le revois quand je veux...

« ... Mon prochain livre ? Est-ce que j'y pense seulement. Il faudrait faire mieux, beaucoup mieux. J'essaierai peut-être... Oh! je crois bien que j'écrirai tant que j'en serai capable. »

... Je considère l'humble cabinet de travail, sa porte ouverte sur la minuscule cuisine avec sa fenêtre à tabatière, la jupe brune et le caraco gris de cette femme, si fièrement pauvre, et je m'oublie à penser tout haut... « Parfaitement, dit Marguerite Audoux en riant d'un rire étonnamment frais et jeune, je ne serai jamais riche, pas même à mon aise. Ce que je gagne d'une main, je le donne de l'autre. C'est ainsi, c'est ma vie... Je vous ai raconté bien des choses que je n'ose pas dire à d'autres. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que je sens que vous comprenez. Revenez me voir. Je garderai bon souvenir de cette matinée. »

Et le sourire si bon de la délicieuse femme illumine le couloir obscur où je tâtonne pour trouver la première marche de l'escalier. Jeanne VUILLIOMENET

S. A. F. F. A.

Exposition suisse du Travail féminin (Berne 1928)

Le travail des femmes dans l'industrie

Une Exposition destinée à montrer l'activité de la femme dans tous les domaines de notre vie nationale ne saurait faire abstraction du travail de la femme dans l'industrie. Ce travail contribue, en effet, pour une bonne part, à la prospérité de nombre de nos industries. Le recensement fédéral de 1920 a fait constater la présence de 123.889 femmes dans le personnel des fabriques suisses: c'est là le groupe le plus important de l'ensemble de la population féminine exerçant une activité professionnelle; il forme un bon cinquième du total, et encore ne comprend-il pas les ouvrières travaillant à domicile.

Il y a en Suisse des *entreprises exploitées par des femmes.* Elles ne sont sans doute pas nombreuses, mais elles ont leur place toute marquée dans une Exposition du travail féminin. Il en est de même des femmes qui exercent un emploi de direction ou de surveillance, telles que des directrices, des contremaîtresses, des directrices de